

Bulletin de l'Observatoire des politiques économiques en Europe

N° 21

Hiver 2009

Université de Strasbourg : Faculté des sciences économiques et de gestion et Institut des Hautes Etudes Européennes.

Éditorial de Michel Dévoluy

Deux inconnus à la tête de l'Europe, ce titre a fait les premières pages des journaux internationaux. Le constat, qui semble brutal, ne s'applique en rien aux personnes concernées. En réalité, ces nominations révèlent à la fois la faiblesse politique de l'Europe et les ambitions autocentrées des

hauts responsables politiques nationaux.

Catherine Ashton, choisie pour le poste de Haut-représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Herman Van Rompuy qui préside désormais le Conseil européen sont des personnalités honorables et de valeur.

L'important n'est pas de dissenter sur leurs potentialités. Ils feront sans doute leurs preuves dans le cadre de leurs missions. Ils pourront même nous surprendre en allant au-delà de ce qu'on attend d'eux. Mais l'essentiel reste dans la signification profonde des textes et dans l'attitude des membres du Conseil européen.

Le Traité de Lisbonne introduit une innovation présentée comme majeure. L'Europe va enfin avoir un « Président » et un « Ministre des affaires étrangères ». Dans le récit de l'intégration européenne, ces deux postes, mais surtout celui de Président, marquent un saut qualitatif. L'Europe s'incarne désormais dans une personne. Cette

avancée est d'autant plus importante que la construction de l'identité européenne passe par la lisibilité de son Président.

Mais il faut y regarder de plus près. Ce tout nouveau Président est élu dans une pure démarche intergouvernementale. Seuls les membres du Conseil européen, c'est-à-dire aujourd'hui les 27 chefs d'Etats et de

Sommaire

Développement durable ou décroissance ? Repenser l'économie à partir du souci du bien être des générations futures. Frédéric Rognon	3
Droit social, Europe et mondialisation Corinne Sachs Durand	6
Ouvrir les jeux d'argent en ligne à la concurrence ? Damien Broussolle	9
Le Crédit Impôt Recherche en débat : un éclairage franco-allemand Jean-Alain Héraud, Andrea Zenker	16
La place des territoires dans la nouvelle stratégie européenne René Kahn	20
La crise : Keynes oui, mais tout Keynes Michel Dévoluy	24
Les politiques ont-ils réellement tiré les leçons de la crise de 1929 ? Claude Diebolt, Antoine Parent, Jamel Trabelsi	28

gouvernements, choisissent le Président. Aucune autre instance n'a son mot à dire. Ce mode de désignation surélève la prééminence des chefs d'Etat et de gouvernement. Il contribue à construire une distance entre le Président et les citoyens de l'Europe. Par conséquent, le choix du Président n'est pas vraiment leur affaire. C'est bien plutôt la manifestation des rapports de force entre les Etats et leurs représentants. Les textes dessinent un Président faible. Soit. Cependant, ils n'interdisent pas aux membres du Conseil européen d'envoyer à travers cette nomination, aux Européens et au monde, des signaux forts concernant leur volonté d'octroyer un réel pouvoir additionnel à l'Europe. Hélas, on assiste à des stratégies inverses. L'Europe ne doit pas faire de l'ombre. Elle sert plutôt de faire-valoir aux ambitions personnelles. La priorité des hauts responsables nationaux reste de garder la main sur les affaires européennes. L'élection du Président du Conseil européen (et accessoirement du Haut représentant aux affaires étrangères) devient un moyen supplémentaire de marquer son territoire, de s'imposer et de cultiver son image politique.

On peut aisément objecter qu'un président du Conseil européen, même faible, c'est beaucoup mieux qu'aucun. Et que, l'Europe n'étant pas mûre pour une intégration politique, le traité de Lisbonne est allé, sur ce point, le plus loin possible. Soit. Mais les Européens peuvent se lasser d'une Europe à minima qui n'a pas d'ambition politique. Ils peuvent s'irriter de l'écart entre les discours prônant toujours plus d'Europe et la réalité. Nous n'avons pas un Président pour l'Europe mais seulement un président que les chefs d'Etats et de gouvernements ont choisi pour asseoir leur prééminence dans l'architecture institutionnelle de l'Union.

Malgré ce départ médiocre, espérons que le Conseil européen aura la clairvoyance et la sagesse de mettre en retrait les intérêts partisans de court terme afin de valoriser cette nouvelle fonction. C'est ce qu'attendent beaucoup de citoyens européens.

Nous avons souhaité, depuis le numéro précédent, que notre Bulletin de l'Opee s'ouvre au-delà de l'économie. C'est donc avec beaucoup de plaisir que nous proposons à nos lecteurs les articles de deux collègues de l'Université de Strasbourg : une juriste, le Professeur Corinne Sachs Durand, spécialiste de droit social européen, et un théologien protestant, le Professeur Frédéric Rognon, qui nous interpelle, à l'heure de Copenhague, sur la croissance durable.